



R05



DUREE : 1 jour – 7 heures



DATES : 10 mai et 22 novembre 2021



LIEU : Aix en Provence ou à distance

CIBLE

Service réglementaire, R&D, qualité
Evalueur de la sécurité

PRE-REQUIS

Connaissance du Règlement n°1223/2009 et
de son Annexe I et en formulation

MOYENS PEDAGOGIQUES

- **Positionnement** : Entretien téléphonique, Questionnaire d'évaluation des attentes, Questionnaire d'évaluation de niveau
- **Organisation pédagogique** : Présentiel ou télé-présentiel inter-entreprises, en continu
- **Moyens Pédagogiques** : Tutoriel remis avant la formation, présentation PowerPoint, Livret pédagogique, études de cas
- **Moyens Techniques** : Vidéo projecteur - Tableaux blancs – Logiciel Go to Webinar
- **Suivi d'exécution** : Feuille de présence par demi-journée
- **Résultats** : Quizz en début et fin de formation + enquête satisfaction. Remise d'une attestation de fin de formation
- **Référent handicap** : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

TARIFS

Adhérent Cosmed : 500€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour

Les essentielles

ORGANISER LES ETUDES DE STABILITE

OBJECTIFS

- Savoir intégrer les exigences du Règlement Européen (CE) 1223/2009.
- Savoir définir un protocole d'étude de stabilité.
- Savoir comment exploiter les résultats afin de conclure sur la stabilité du produit.

PROGRAMME (9h/17h)

- 1- Questionnaire d'évaluation initiale
- 2- Les stabilités dans le nouveau règlement européen CE 1223/2009
- 3- Réaliser des études de stabilité : but et intérêts
- 4- Définir une étude de stabilité :
 - Référentiels et normes à disposition
 - Détermination des conditions d'incubation
 - Détermination des échéances
 - Détermination des paramètres à mesurer
- 5- Etude de cas concrets sur la base de formules cosmétiques
- 6- Questionnaire d'évaluation finale

Intervenant

Michel BUTIN
Expert AFNOR